
NÉCESSITÉ ET OBLIGATION D'UN COMITÉ DE AFFAIRES ÉCONOMIQUES



À la suite de plusieurs démarches, j'ai signé et promulgué trois mandements pastoraux le dix novembre dernier. Le premier porte sur la revalorisation de nos rassemblements dominicaux : il est entré en vigueur le 3 décembre dernier. Le deuxième porte sur la nécessité et l'obligation pour chaque paroisse d'avoir un conseil paroissial de pastorale : il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1996. Le troisième mandement qui entrera en vigueur le premier janvier prochain, porte sur la nécessité et l'obligation pour chaque paroisse d'avoir un comité des affaires économiques. Tout récemment je vous ai fait connaître l'organisation financière de notre diocèse; le présent mandement pastoral vient confirmer la nouvelle étape que nous franchissons ensemble pour assurer une meilleure coresponsabilité et une plus grande transparence.

FONDEMENTS DE CETTE LÉGISLATION

Pour établir la présente législation, je me suis appuyé sur les six points suivants : les biens temporels doivent être gérés avec prudence et sagesse; l'évêque doit voir à la formation des fidèles au sens de la participation et de la collaboration, même à propos des biens temporels que requiert l'Église pour remplir son but; le Diocèse est organisé en corporation épiscopale ayant comme seul membre l'Évêque Catholique Romain; il est de première importance de protéger à la fois les administrateurs des biens de l'Église et d'assurer les biens temporels eux-mêmes; il appartient à l'Évêque Catholique Romain d'émettre les directives nécessaires concernant la gestion des biens temporels pour chacune des paroisses; les membres du Conseil diocésain des affaires économiques et ceux du Conseil de l'Évêque ont donné leur accord unanime aux décisions suivantes.

COMITÉ DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

C'est pourquoi, en tant qu'évêque d'Edmundston, je publie le présent mandement pastoral, nonobstant toute autre législation antérieure : 1) Au Diocèse d'Edmundston, les biens temporels de chaque paroisse seront administrés par un comité paroissial des affaires économiques, sous l'autorité du curé ou de la personne responsable de la paroisse et du conseil paroissial de pastorale; 2) Chaque comité paroissial des affaires économiques se référera à l'instrument de travail, publié par le Conseil diocésain des affaires économiques et décrivant le statut, les fonctions et les modalités de fonctionnement; 3) Seules les personnes autorisées par l'évêque pourront signer les effets bancaires d'une paroisse; 4) Chaque effet bancaire devra porter deux signatures, celle du curé ou de la personne responsable de la paroisse et celle d'une personne autorisée; 5) Chaque année, le comité paroissial des affaires économiques remettra au conseil paroissial de pastorale le bilan financier de l'année précédente; une fois adopté par l'assemblée générale annuelle de paroisse, il sera envoyé à l'Évêque dans les délais demandés; 6) Avant la fin de chaque année, le Comité paroissial des affaires économiques approuvera et enverra à l'Évêque les prévisions budgétaires pour l'année à venir pour fins d'information et d'autorisation. Ce présent mandement pastoral fait et promulgué à Edmundston le 10 novembre 1995, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1996.

LES ACTIVITÉS DU 50^E

Toute bonne chose a une fin, même les fêtes du 50^e!... Quels remerciements je me dois d'exprimer à l'endroit de toutes les personnes qui ont rendu possibles ces activités, notamment les membres du Comité diocésain de coordination et les membres de tous ces comités de zone et de comités spécifiques. Nous voulions des fêtes qui soient simples, populaires et significatives. Selon les témoignages entendus, elles le furent vraiment. Mais comme je souhaiterais vous entendre à ce sujet. Quelques 8 questions ont été retenues pour faire une évaluation de ces activités. Vous pouvez les utiliser comme un guide d'évaluation. Les membres du Comité diocésain vous seraient reconnaissants de leur faire connaître votre point de vue à ce sujet. Puissent ces questions vous aider dans cette démarche: Qu'est-ce que j'attendais du 50^e anniversaire du Diocèse? Quelles sont les principales initiatives que j'ai prises à ce sujet? Quelles sont les principales activités auxquelles j'ai participé? Quelle appréciation faites-vous de ces activités? Comment voyez-vous présentement le Diocèse d'Edmundston? Quelle Église sommes-nous en train de réaliser? Quelles suites pouvons-nous donner à ces activités? Quelles personnes et quels groupes devrions-nous principalement remercier? Les personnes qui vous entourent partagent-elles votre opinion?

Je vous invite à faire parvenir le plus tôt possible votre mot d'appréciation au Comité du 50^e à l'adresse du Centre diocésain (Edmundston E3V 3K1.). Je vous remercie de votre collaboration. J'exprime ma gratitude pour tout ce que vous avez fait pour souligner le 50^e anniversaire de notre diocèse dans votre milieu. Il ne reste que quelques heures d'activités: que le 8 décembre et le 10 décembre soient pour vous jours de reconnaissance et de supplication.

À L'APPROCHE DE NOËL

Déjà les jours de l'Avent sont arrivés. Il nous faut remplir notre coeur, d'une espérance ferme à l'égard de l'avènement final du Christ, à l'égard de son retour. Que tous les gestes d'amitié et de solidarité préparent notre coeur pour ce grand événement. Je sais que dans la plupart des familles on prête attention à cette fête de Noël. Non seulement l'on prépare le réveillon, les repas des fêtes et les réceptions, mais l'on se prépare aussi dans la prière. Je vous en félicite de tout coeur. Pour avoir vécu, l'an dernier, avec vous cette préparation à la fête de Noël, je sais quelque peu ce qu'elle signifie pour vous; un temps de solidarité, un temps familial intense, un temps de charité inestimable. Dans les classes, on pense aux personnes les plus démunies. Une chaîne de solidarité se formera dans quelques heures dans toute la ville d'Edmundston pour seconder l'action merveilleuse de RADO à l'endroit des plus pauvres. Les célébrations se préparent dans chacune des zones pastorales. Puissions-nous accueillir la promesse de Dieu comme l'espoir de notre monde. Une lumière luit dans notre nuit; une voix s'élève dans nos déserts; notre terre en est une de libération. Nous accueillons un signe, qui est capable de tout changer. Bonne Semaine!

+ François Thibodeau

+ François Thibodeau, c.j.m.
Évêque d'Edmundston

« Quelques mots de notre Évêque » (06 décembre 1995)